

École primaire publique Yves Duteil
3 allée des sports
16400 Vœuil et Giget

Compte rendu du conseil d'école du 26 mars 2026, 18h00

Présents :

M. Rondeau,
maire de Vœuil et Giget ;
Mme Martin,
Adjointe chargée des affaires scolaires ;
Mme Chiché,
déléguée de Mme Martin ;
Mmes Changeant, Pichon, Tamagna Humbert, Verguin-Taillet, Gillaizeau ;
enseignants ;
Mmes Brun, Renay, Vallat-Lesueur, Devaine, Guilmineau,
représentantes des parents d'élèves ;
M. Bag,
directeur de l'école.

Excusés :

Mme Pasquet,
IEN de la circonscription Angoulême Sud ;

Mmes Leclerc,
représentantes des parents d'élèves ;

1. Tour de table

Tour de table et présentation des membres du conseil d'école.

Suite aux élections municipales du 15 mars, M. Rondeau est le maire de la commune, et Mme Martin est nommée aux affaires scolaires. Ils seront donc invités aux séances du conseil d'école.

2. Effectifs

Les effectifs de l'école sont les suivants :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
14	12	13	15	17	11	13	22

Ils sont répartis de la manière suivante :

Classe 1 Mme Taillet	Classe 2 Mme Pichon	Classe 4 Mme Changeant	Classe 3 Mme Tamagna Humbert	Classe 5 Mme Gillaizeau	Classe 6 M. Bag
PS / MS	MS/GS	CP	CE1 / CE2	CE2 / CM1	CM2
14 / 6	6 / 13	15	17 / 5	6 / 13	22
20	19	15	22	19	22

L'école compte actuellement 117 élèves.

À compter du 20 avril, nous accueillerons une nouvelle élève, en classe de CP.

L'inspection a contacté l'école pour nous informer de la fermeture d'une classe l'année prochaine.
Les élèves devront alors être répartis sur 5 classes (prévisions pour l'année 2026-2027 : environ 107 élèves).

3. Hygiène – Sécurité – Travaux

Sécurité

Incendie :

Le deuxième exercice d'évacuation incendie a eu lieu le jeudi 5 février.
M. Montsech a déclenché l'alarme (vers 9h15) et mesuré le temps d'évacuation.

1 min 10 pour les élémentaires (dernier sorti) ;
2 min pour les maternelles.

PPMS :

Le PPMS Risques Majeurs sera réalisé en mai.

Travaux demandés :

- vérifier les 2 robinets du pôle 2 (entre les classes 3 et 4).

Mairie :

Les robinets seront changés pendant les vacances.
Le micro-ondes de la salle de musique sera rehaussé pour être hors de portée des enfants.

Les peintures des classes posent toujours problèmes (de nouveaux problèmes).

Il faudra vérifier ou faire vérifier les peintures et se demander si on continue et on repeint les pièces restantes ou si on s'occupe des pièces déjà peintes et qui ont des problèmes.

4. Sorties et projets pédagogiques

Pour toutes les classes :

- projet danse avec Elsa Fredon ;
- séances découverte équitation financées par un leg du Dr. Giraud.
1 séance pour les maternelles (fin mai) ; 2 séances pour les élémentaires (fin mai et début juin).

PS/MS :

- école et cinéma ;
- sortie à la maison de la forêt, à Montlieu-la-Garde (le 15 juin) ;

MS/GS :

- école et cinéma ;
- animation « jeune pousse » avec le CAUE (le 5 mai) : découvrir les différentes espèces d'arbres ;
- Le doudou voyageur avec OCCE, pour travailler l'expression ;
- sortie à la maison de la forêt, à Montlieu-la-Garde (le 15 juin) ;
- tournoi d'échecs.

CP :

- Piscine de mars à mai ;
- Projet OCCE : le doudou voyageur avec OCCE
- école et cinéma ;

- sortie au conservatoire : le 5 juin « Viens voir la chorale » ;
- sortie à la maison de la forêt, à Montlieu-la-Garde (le 18 juin) ;
- intervenants en EPS : 2 étudiants en STAPS viennent animer des séances.

CE1/CE2 :

- Piscine de mars à mai ;
- école et cinéma ;
- sortie à la maison de la forêt, à Montlieu-la-Garde (le 18 juin) ;
- intervenants en EPS : 2 étudiants en STAPS viennent animer des séances.
- Projet jardin : diverses expériences.

CM1 :

- école et cinéma ;
- sortie au château des énigmes, à Pons, le 18 juin ;
- tournoi de basket encadré par l'animateur basket de La Couronne pour les CE2 et CM1 : le 11 juin.
- Spectacle pour présenter les seynètes travaillées en classe.

CM2 :

- Visite du collège le 21 avril ;
- Projet PEAC autour de l'architecture et le patrimoine avec intervenante du grand Angoulême : séances en classe + une sortie à Voeuil autour de l'école + une sortie à Angoulême (le 27 avril) ;
- sortie au château des énigmes, le 18 juin ;
- intervenant en visio, géologue de l'université de Poitiers

Un projet de nuit à l'école (nuit du 25 au 26 juin).

5. Questions transmises par les parents

Questions à destination de l'équipe pédagogique

• Récréation

- Quel est le temps de récréation : maternelles, primaires ? Identiques pour toutes les classes ?

Récréation prise en commun ?

30 minutes en maternelle ; 15 minutes en élémentaire.

Elles sont prises en commun, sauf situations particulières dues aux intervenants.

Les horaires des récréations seront ajoutés dans le tableau des horaires de l'école.

• Accès – Communication

- Qui est prévenu qu'un parent doit venir récupérer un enfant : maladie, rdv, etc..., pour pouvoir l'accueillir à l'entrée de l'école ?

- Quid d'une urgence si personne ne répond au téléphone pendant le temps de classe ?

L'enseignant qui a prévenu le parent est au courant que le parent doit venir récupérer l'enfant.

Les parents doivent prendre garde à sélectionner la zone appropriée avant de déclencher la sonnerie.

Si un parent a besoin de récupérer son enfant, il peut venir à l'école.

• Spectacle de fin d'année

- Est-il possible de communiquer dès que possible la date de la représentation de danse des élèves ?

Le 4 juin, à 18h.

Comme lors du dernier spectacle, il faudra rappeler aux parents les règles du droit à l'image.

• Comportement

- Pouvons-nous avoir un retour sur les différents outils mis en place concernant le comportement des élèves en classe ?

Aucun outil permanent n'est mis en place, seulement lorsque le besoin s'en fait sentir. Quand c'est le cas,

l'outil peut servir toute l'année ou seulement une partie de l'année.

Actuellement :

Classe 3 : système de réunions de classe + systèmes variés de travail.

Classe 6 : les jeudis, mise en place d'une ceinture de comportement + mise en place de travail en ateliers.

Questions à destination de l'équipe municipale

• Cantine - Goûter

Nous souhaitons poursuivre les idées émises depuis plusieurs mois pour réduire le bruit à la cantine.

Il serait intéressant que nous puissions communiquer (RPE ou mairie) sur la manière dont sont élaborés les menus de la cantine et les goûters : parler de la diététicienne qui valide les menus, des contraintes sur l'équilibre des menus sur la semaine, sur le mois, intégrer une communication sur le réseau « Bien manger à l'école, c'est l'affaire de ma commune » piloté et animé par Grand Angoulême et la région Nouvelle Aquitaine et dans lequel les communes volontaires, dont Vœuil-et-Giget fait partie, s'engagent notamment sur l'éveil alimentaire (apprendre, sensibiliser, éduquer), l'approvisionnement local et responsable, la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'art de cuisiner et le projet alimentaire partagé.

- Les quantités de goûter sont-elles adaptées au besoin de tous les enfants. Peut-on envisager davantage de variété ?

Ils peuvent se resservir jusqu'à épuisement des stocks.

Ce thème pourra être abordé lors de la prochaine réunion de cantine et les parents peuvent faire des propositions.

L'organisation de la cantine peut également être revue.

- De même, à la cantine, comment sont adaptées les portions : propose-t-on d'abord une petite quantité pour permettre de se resservir ? Ou cela fait-il l'objet d'un second service ?

Les quantités sont fonction de l'âge de l'enfant.

Sur l'élaboration des menus, les cantinières ont des consignes qu'elles appliquent. Les menus sont élaborés par période. Ils sont soumis pour validation à la diététicienne.

- Les entrées pourraient-elles être proposées sans assaisonnement, et permettre aux enfants d'en ajouter ou non ?

La vinaigrette à disposition n'est pas envisageable.

À voir avec la diététicienne pour d'autres recettes de vinaigrette.

La mairie rencontrera le ou les parents qui ont fait remonter ce problème.

- Peut-on envisager de laisser davantage de liberté aux élèves de primaire quant au fait de goûter ou non certains plats, tout en maintenant une vigilance par rapport aux enfants qui ne mangeraient peu ou pas du tout ?

Les maternelles sont servis ; les élémentaires se servent. Le règlement intérieur et la charte seront revus afin d'être harmonisés : il existe une petite nuance entre les 2. Mais ces textes indiquent que les enfants doivent goûter, découvrir et que la cantine est un moment d'éducation au goût.

mairie : les cantinières doivent mettre une petite quantité pour proposer (et pour éviter que d'autres enfants ne prennent cet exemple) et si l'enfant refuse de manger, elles rempliront un cahier d'événements.

Le compte rendu de la dernière réunion de cantine (entre RPE et mairie) est remis à Mme Martin.

• DEVOIRS A LA MAISON

- Existe-t-il des solutions pour que les devoirs puissent être réalisés à l'école plutôt qu'à la maison ?

Elle pourrait être mise en place comme activité périscolaire, et elle aura un coût s'il s'agit d'une aide à faire les devoirs.

Mais les élèves qui le souhaitent peuvent déjà faire leurs devoirs pendant la garderie : des tables sont à leur disposition.

• PERSONNEL COMMUNAL

- Existe-t-il des temps de formation ou de sensibilisation pour les équipes (ATSEM, personnel de

cantine et de garderie) sur l'accompagnement des enfants ?

- Plusieurs familles nous ont signalés que leurs enfants n'avaient pas eu le droit de retirer leur sweatshirt/pull lors de la pause méridienne alors que la température était douce. Y a-t-il une raison à ce refus ?

En élémentaire, les élèves sont capables de décider s'ils ont froid ou non.

Les dames peuvent demander à l'enfant de garder un vêtement, mais s'il ne veut pas ou que ça devient conflictuel, ce sera consigné également dans un cahier d'évènements pour éviter les éventuels réclamations.

Certaines ont une formation BAFA, d'autres ont régulièrement des sensibilisations.

Le temps de repas doit être un moment agréable, entre enfants et avec les adultes.

• INFORMATION

- Peut-on envisager une communication en amont de l'année scolaire sur :

o Date et heure de rentrée scolaire

o Horaires de l'école : matin – pause méridienne – sortie

o Horaires d'accueil du matin et du soir en garderie

o Dates de vacances scolaires et éventuels ponts (par exemple : l'Ascension)

o L'accueil périscolaire mercredis et vacances scolaires (Effervescentre)

Support : blog, journal communal, site de la commune, Panneau Pocket, panneau d'affichage à l'école, papier à distribuer à la fin de l'année scolaire...

Ces informations sont disponibles déjà un peu partout (panneau d'affichage, blog, cahier de liaison).

• CLIMATISATION

- Quand vont débiter les travaux d'installation des climatisations à l'école ?

Le devis est signé et ils devraient être installés avant l'été.

• GARDERIE

- Serait-il possible de diversifier les activités proposées, notamment en extérieur ? Par exemple : mise à disposition de matériel adapté à tous les âges : un ballon pour les grands et un pour les plus petits (les grands ne veulent pas jouer avec les petits), vélos, cerceaux, ...

Des jeux seront proposés. Ils devront être rangés proprement.

Président de séance,
M. Bag

Secrétaire de séance,
Mme Pichon